Ville de Baie-Comeau

Numéro de demande

SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – SECTEUR INDUSTRIEL LIMITROPHE CENTRE-VILLE MARQUETTE (2026-1145)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

REQUÉRANT *(si autre que propriétaire)*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

☐ Procuration du propriétaire *(obligatoire)*

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Emplacement des travaux :

Adresse complète : _____

Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____

Nature de la demande :

☐ Construction d'un bâtiment principal
☐ Agrandissement d'un bâtiment principal
☐ Rénovation ou modifications aux constructions existantes
☐ Construction, agrandissement, modification ou déplacement d'une construction accessoire
☐ Reconstruction après démolition
☐ Ajout ou modification d'un composante/installation industrielle
☐ Autre, précisez : _____

Description des travaux : _____

☐ Autres documents annexés (à joindre si espace insuffisant)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DOSSIER (DEUX EXEMPLAIRES DE CHAQUE DOCUMENT)	
☐	Dans le cas d'une nouvelle construction, un plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants : • Identification cadastrale; • Sa position par rapport à la rue ou aux rues; • Ses dimensions; • Sa superficie; • La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement; • La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants;
☐	Photographies couleur du bâtiment et de la propriété dans son état actuel.
☐	Photographies couleur des bâtiments contigus donnant sur la même rue ou de l'environnement naturel du site, prises dans les trois mois précédant la demande.
☐	Détails des matériaux de revêtement extérieur et les couleurs, incluant les échantillons
☐	Illustration de l'intervention projetée à l'aide d'une ou plusieurs perspectives visuelles (de la rue ou, dans le cas d'un terrain riverain, d'un lac)
☐	Texte argumentaire visant à démontrer l'atteinte des objectifs et des critères énoncés.
☐	Chèque de 500 $

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Signature _____ Date _____

NOTE IMPORTANTE

Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 10 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

Une demande de P.I.I.A. ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit être aussi déposée.

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE P.I.I.A.

1. Réception de la demande par le Service de l'urbanisme (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par la coordonnatrice à l'urbanisme.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre du CCU a toujours lieu le troisième mardi ou mercredi de chaque mois).
4. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
5. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
6. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

* **VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS PREND UN MINIMUM DE 2 MOIS ENTRE LE MOMENT OÙ UNE DEMANDE COMPLÈTE EST DÉPOSÉE AU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE MOMENT OÙ UNE DÉCISION EST RENDUE.**

** **TOUTES MODIFICATIONS AUX PLANS ET DOCUMENTS APRÈS L'APPROBATION DU CONSEIL, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT S'APPLIQUANT AU SECTEUR DU P.I.I.A. DEMANDÉ, NÉCESSITENT LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE DEMANDE.**

Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et du développement durable
1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2
Téléphone : 418 589-1500
Courriel : urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

LETTRE D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer une demande de P.I.I.A.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et du développement durable
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De :

Nom du propriétaire

Référence :

Site des travaux (adresse, no de lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

_____ autorise _____

à déposer la demande de P.I.I.A. auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire

Date